

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 139 (2013)
Heft: 10: Architecture de l'urgence

Vereinsnachrichten: Pages SIA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PAGES *sia*

Pages d'information de la sia - Société suisse des ingénieurs et des architectes

« ON N'A JAMAIS FINI »

Concurrence exacerbée, complexité accrue des processus de construction et marginalisation sont quelques-uns des défis auxquels les bureaux d'architecture doivent faire face depuis un certain temps déjà. Le nouveau président du groupe professionnel Architecture de la SIA n'a pas de solution globale dans sa manche. Mais la réponse doit selon lui s'appuyer sur l'image professionnelle de l'architecte comme généraliste, qui fournit un résultat de qualité et sensibilise la clientèle à la plus-value qui s'y rattache.

Sonja Lüthi : Monsieur Schmid, quels sont les traits distinctifs de la culture architecturale pratiquée en Suisse ?

Michael Schmid : Lorsqu'on compare la culture du bâti suisse à celle qui prévaut dans d'autres pays européens, on reste toujours frappé du soin extrême qui encadre les pratiques dans notre pays. Je veux parler de soin au sens le plus large : qu'il s'agisse de la façon de concevoir et réaliser un ouvrage ou de la manière dont les différentes parties au contrat envisagent leurs relations.

En même temps, le renforcement continu de la pression concurrentielle au cours des dernières décennies est indéniable. Cela se manifeste par des planifications mal organisées, par une traque des coûts au détriment des architectes, mais aussi dans le ton employé sur les chantiers.

Une des tâches essentielles de la SIA est d'optimiser les conditions d'exercice professionnel des concepteurs. Vous-même êtes membre de la SIA depuis 26 ans et partenaire d'un bureau d'architecture depuis 1990. Quel rôle a joué le soutien de la SIA dans vos activités professionnelles durant toute cette période ?

Comme c'est probablement le cas de beaucoup de membres, la SIA s'est longtemps limitée à une organisation un peu vague pour moi. La revue professionnelle et les normes représentent sans doute le principal lien entre les usagers ordinaires et la SIA. Ce n'est qu'au cours de mon mandat de président de la section bernoise, entre 2001 et 2007, que j'ai été amené à découvrir et à apprécier tout l'éventail des activités déployées par la Société.

Si la SIA vous paraissait vague, pourquoi y avez-vous déjà adhéré peu d'années après l'achèvement de vos études d'architecte ?

Je suppose que nombre d'architectes tiennent à s'affilier dès le début de leur carrière pour le gage de sérieux que représente le label SIA. Et c'est à mesure que l'on avance dans son parcours professionnel que l'on réalise toute l'importance des différentes prestations assurées sous son égide. En ce qui me concerne, j'ai en outre ressenti le besoin de participer activement à l'évolution de notre cadre professionnel.

Quelles ont été à cet égard vos principales satisfactions comme président de section ?

Un des projets majeurs auxquels j'ai collaboré est certainement le développement du règlement de construction et la création du comité *Cityscape* pour la Ville de Berne, des engagements largement portés par la section. Il s'agissait à la fois d'élaborer un nouveau règlement et de remplacer l'ancienne commission d'esthétique – de plus en plus critiquée pour ses liens jugés trop étroits avec la scène architecturale locale – par le comité *Cityscape* (Stadtbildkommission) actif depuis 2005. Son rôle est de conseiller les autorités sur les questions prépondérantes pour l'image de la Ville, l'organisation urbaine et le développement du cadre bâti. Nous avons alors délibérément veillé à placer des spécialistes externes au sein de cet organe.

Quelles thématiques allez-vous aborder comme président du BGA ?

Je bénéficie a priori de conditions idéales puisque la SIA vient de finaliser sa réorganisation et qu'elle va pouvoir renouveler ses engagements sur les questions de fond. Nous sommes en train de définir le mode de fonctionnement du BGA et les thèmes auxquels il entend se consacrer. Ce travail programmatique doit être achevé pour l'été, après quoi nous serons à pied d'œuvre pour le concrétiser.

Dans nombre de contextes problématiques pour les architectes, on a le sentiment que les choses ne bougent guère. On peut notamment citer la marginalisation que vous évoquiez au début de l'entretien. Faut-il y voir une fatalité ?

Il est certain que notre monde s'est complexifié d'une manière irréversible. Je n'en demeure pas moins convaincu que la bonne architecture reste tributaire d'un environnement ou l'architecte travaille comme généraliste et peut se concentrer sur sa tâche originelle, soit la satisfaction des besoins humains dans leur dimension spatiale. Cela n'inclut pas uniquement la conception, mais également l'organisation de projet, avec la gestion des délais et des coûts. Dans le déroulement des opérations, l'architecte agit en quelque sorte comme relais de commande : le processus doit être planifié de telle manière que les bonnes questions lui soient soumises au moment opportun. C'est à mon sens le point déterminant.

Dans la pratique actuelle, il est cependant courant que les décisions majeures soient prises en l'absence de l'architecte. Or je pense que ce problème ne peut être combattu que si nous parvenons à sensibiliser les maîtres de l'ouvrage à la plus-value que nous leur apportons par notre travail. Notre devoir est ensuite d'en fournir la preuve concrète par des résultats de qualité supérieure.

Ce défaut de valorisation du travail de l'architecte ne se traduit pas seulement par sa marginalisation, mais aussi par une faible rémunération. Comment y réagissez-vous en qualité d'entrepreneur ?

En ce qui concerne les métiers créatifs, je suis arrivé à un constat récurrent : on peut très >>>



Repères personnels

Michael Schmid (*1957), architecte diplômé EPFZ, est partenaire depuis 1990 du Büro B à Berne, qui emploie quelque 45 personnes. De 2001 à 2007, il a présidé la section bernoise de la SIA et il a pris la tête du groupe professionnel Architecture (BGA) début 2013.

bien consacrer un laps de temps variable à une même tâche. Pour rédiger un article, vous pouvez par exemple introduire quelques mots clés dans *Google* et boucler votre texte en une demi-heure. Ou prendre deux semaines afin de mener une recherche sérieuse. Il en va de même en architecture, notamment en matière de projet. Vous pouvez facilement y investir deux fois plus de temps pour arriver à un résultat final un peu plus abouti. Je pense que c'est un trait fondamental des métiers d'art : on n'a jamais fini. Au bureau, je considère toujours que le défi majeur consiste à réussir ce grand écart entre, d'un côté, l'investissement consenti pour répondre aux désirs du maître de l'ouvrage tout en satisfaisant notre exigence propre et, de l'autre, la mise au pas de ces aspirations personnelles.

Vous parlez d'une irréversible complexification de notre monde. Quel profil un architecte doit-il développer pour être à la hauteur des exigences posées par la pratique actuelle ?

Un solide bagage technique constitue la qualification que notre bureau recherche en priorité. Cela englobe l'organisation du processus d'étude, la mise en œuvre correcte du projet développé, les questions d'énergie et d'installations techniques – sans oublier la gestion efficace des masses de données liées aux ouvrages de quelque envergure. Ces tâches prennent aujourd'hui beaucoup plus de place que le travail de projet proprement dit.

Face à ces besoins, le marché des professionnels qualifiés est aujourd'hui largement asséché. Et plus on s'éloigne des centres, plus le problème se fait criant. En même temps, les modèles de formation, appliqués en particulier par les hautes écoles spécialisées, sont perçus comme lacunaires par beaucoup de bureaux. Les aptitudes techniques énumérées ci-dessus ne sont plus enseignées qu'en marge. Il y a donc inadéquation entre les programmes proposés par les écoles et les besoins réels des praticiens. Or cela n'affaiblit pas seulement les bureaux eux-mêmes, mais la qualité de la branche dans son ensemble.

Si je résume, il y a d'une part un urgent besoin de sensibilisation générale à la qualité en architecture et, d'autre part, de formations qui habiliteront mieux les futurs praticiens à fournir effectivement la qualité souhaitée.

J'y ajouterais le préalable suivant : il faut des conditions cadres convenables. A cet égard, les mots clés se déclinent en procédures loyales, honoraires décents, processus de planification clairs. Soit un contexte qui nous oblige à fournir un travail conceptuel de qualité supérieure, qui assure une plus-value aux maîtres d'ouvrages et à la collectivité. Enfin, la valeur ajoutée de nos prestations doit faire l'objet d'une communication adéquate auprès du grand public.

Quels sont à votre sens les plus grands défis qui attendent les architectes suisses à court terme ?

La «judiciarisation» rampante du quotidien professionnel absorbe toujours davantage d'énergies, ce qui ralentit la construction mais ne garantit aucune qualité. Dans leur ensemble, les contrats épais de plusieurs centimètres et les réglementations appliquées à chaque détail créent davantage d'insécurité que de clarté. Tant les règlements que les normes – à l'inverse de la tendance amorcée au niveau européen – doivent rester simples et intelligibles. La collaboration basée sur la confiance et une attitude constructive doivent demeurer au fondement des échanges.

Face à ces multiples défis, comment envisagez-vous votre tâche de président du BGA ?

La SIA est aujourd'hui une Société bien établie, qui réunit des disciplines très différentes. Cette diversité fait notre force, mais recèle aussi un danger d'éparpillement. Le rôle de l'architecte généraliste consiste en l'occurrence à assurer la synthèse des savoirs spécialisés. Comme président du BGA, je me vois donc appelé à réarticuler constamment les divers aspects impliqués pour les présenter dans leur globalité.

Sonja Lüthi, rédactrice SIA

Journée du BGA 2013 : à vos agendas !

Cette année, la Journée du groupe professionnel Architecture sera consacrée aux options de rénovation durables. Elle aura lieu le vendredi 6 septembre 2013 à l'OFSPPO à Macolin (architecte Max Schlup, 1970; rénovation Spaceshop Architekten, 2010). Des informations complémentaires suivront.

MARCHE DES AFFAIRES AU 2^e TRIMESTRE 2013

Réserves de travail maintenues à un haut niveau. Telle que sondée par le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF) sur mandat de la SIA, la situation économique des bureaux d'étude se caractérise toujours par une grande stabilité à un niveau élevé. Signe particulièrement réjouissant : la constance des réserves de travail, qui se maintiennent à plus de onze mois.

Pour 80% des bureaux la situation de leurs affaires n'a pas changé au cours des trois derniers mois et pour 85% d'entre eux elle ne devrait pas varier non plus ces trois prochains mois. C'est le constat général qui se dégage de l'enquête réalisée pour le compte de la SIA par le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF). Par ailleurs, les appréciations positives concernant l'évolution de la demande ont augmenté ces

trois derniers mois. Au niveau de l'emploi, les trois-quarts des bureaux rapportent des effectifs stables autant pour les trois derniers mois que pour le trimestre à venir. En conséquence, 75% n'envisagent pas de modifications de leur personnel. Les bureaux sont un peu plus nombreux à annoncer une hausse plutôt qu'une baisse de leurs honoraires dans les trois mois à venir, mais la grande majorité d'entre eux ne prévoient aucune modification. Le volume des commandes affiche une constance réjouissante. Avec des réserves de travail atteignant toujours le niveau très élevé de 11 mois, 70% des bureaux indiquent un carnet de commandes stable au cours des trois derniers mois et près de 20% font état d'une progression. Cette situation positive occasionne toujours une pénurie de main-d'œuvre, que près de la moitié des bureaux interrogés considèrent comme un obstacle. Environ un tiers des commandes concernent toujours des travaux de rénovation ou d'entretien. La majorité des bureaux fait état d'une élévation du volume de la construction, mais avec des écarts selon les types de mandats et les branches concernées (voir ci-après). Dans le domaine du logement, 60% de l'ensemble des bureaux annoncent ainsi une stagnation des dépenses, ce qui correspond à un fléchissement de l'excellente conjoncture enregistrée mi-2012. Les financements engagés dans les bâtiments industriels et commerciaux s'affichent en revanche globalement à la hausse. Les estimations concernant la situation bénéficiaire et la position concurrentielle prévoient en grande partie une situation inchangée.

BUREAUX D'ARCHITECTES

L'appréciation des architectes concernant la situation actuelle de leurs affaires s'est légèrement détériorée, mais se maintient toujours à un très bon niveau. Ces trois derniers mois, les prestations fournies ont à nouveau enregistré une nette augmentation. Environ 18% des bureaux signalent un accroissement de leur personnel au cours des trois derniers mois, et une proportion analogue prévoit d'augmenter leurs effectifs ces trois prochains mois. Les réserves de travail ont une nouvelle fois progressé et s'élèvent désormais à plus d'un an. Contrairement au bâtiment dans son ensemble, un nombre nettement supérieur d'architectes font état d'une augmentation du volume de construction dans le logement. En revanche, l'appréciation concernant le volume de construction dans le secteur industriel est en régression. >>>

BUREAUX D'INGÉNIEURS

L'humeur des ingénieurs s'est à nouveau légèrement améliorée. Pour les six prochains mois, ils prévoient un maintien du niveau élevé, mais presque aucun bureau n'envisage de nouvelle amélioration de la situation des affaires. Même chose concernant la demande. Alors qu'un nombre conséquent de bureaux indiquaient une nouvelle hausse de la demande ces trois derniers mois, la plupart prévoient qu'elle ne changera pas au cours des trois prochains mois. Il en va de même pour les prestations fournies. Pour faire face à la demande élevée actuelle, 20% des bureaux ont l'intention d'élargir leur personnel au cours des trois mois à venir. Les réserves de travail se maintiennent à dix mois. Un nombre nettement supérieur de bureaux indiquent aujourd'hui une baisse du volume de construction dans le logement; un quart d'entre eux observent une évolution négative. Il en va tout autrement dans la construction industrielle: là, les appréciations positives prédominent, tout comme dans la construction publique. *(kof/sia)*

PRÉVISIONS DE NOUVEAUX MANDATS (pour les trois prochains mois)

	+	=	-	solde
Architectes et ingénieurs	11,8	80,2	8,0	3,8
Architectes	14,6	76,0	9,4	5,2
Ingénieurs	9,7	83,3	7,1	2,7
- génie civil	13,8	76,3	9,9	3,9
- inst. techniques	6,2	93,8	0,0	6,2
- génie rural	8,8	80,7	10,5	-1,7
- autres	2,4	90,8	6,8	-4,4

+ meilleures = inchangées - plus mauvaises

ATTENTE DE MANDATS (pour les six prochains mois)

	+	=	-	solde
Architectes et ingénieurs	10,7	85,0	4,3	6,4
Architectes	12,4	80,9	6,7	5,7
Ingénieurs	9,4	88,1	2,5	6,9
- génie civil	11,5	87,0	1,5	10,0
- inst. techniques	7,4	92,6	0,0	7,4
- génie rural	3,9	89,8	6,6	-2,7
- autres	2,9	96,3	0,8	2,1

+ amélioration = stagnation - détérioration

PORTEFEUILLE DE MANDATS (par rapport au trimestre précédent)

	+	=	-	solde
Architectes et ingénieurs	20,5	70,7	8,8	11,7
Architectes	26,4	62,2	11,6	14,8
Ingénieurs	16,2	77,2	6,6	9,6
- génie civil	16,1	74,9	9,0	7,1
- inst. techniques	12,5	85,1	2,4	10,1
- génie rural	10,0	78,1	11,9	-1,9
- autres	24,1	75,9	0,0	24,1

+ plus élevé = identique - plus faible

ÉVALUATION DE LA CONJONCTURE

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	68 (68)	29 (29)	3 (3)
- architectes	66 (66)	29 (30)	5 (5)
- ingénieurs	70 (70)	29 (28)	1 (1)
Plateau Est et Zurich	74 (71)	23 (25)	3 (4)
Plateau Ouest et Berne	79 (78)	19 (22)	1 (0)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	63 (75)	35 (23)	1 (2)
Suisse orientale et St-Gall	78 (78)	21 (20)	1 (2)
Tessin	45 (46)	46 (47)	9 (7)
Suisse romande	48 (57)	47 (40)	5 (4)
Suisse centrale	68 (62)	30 (34)	2 (5)

ESTIMATION DE LA CONJONCTURE

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	11 (8)	85 (85)	4 (6)
- architectes	12 (14)	81 (79)	7 (7)
- ingénieurs	9 (4)	88 (90)	2 (6)
Plateau Est et Zurich	8 (9)	87 (87)	5 (4)
Plateau Ouest et Berne	11 (7)	88 (84)	2 (9)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	16 (13)	84 (84)	0 (4)
Suisse orientale et St-Gall	15 (8)	84 (86)	1 (6)
Tessin	4 (2)	83 (85)	13 (13)
Suisse romande	10 (10)	82 (80)	8 (9)
Suisse centrale	12 (6)	84 (84)	4 (10)

PERSPECTIVES D'EMPLOI

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	18 (17)	76 (75)	6 (8)
- architectes	15 (23)	78 (68)	7 (9)
- ingénieurs	21 (12)	74 (80)	5 (8)
Plateau Est et Zurich	22 (16)	71 (77)	7 (7)
Plateau Ouest et Berne	15 (10)	81 (77)	5 (13)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	15 (20)	85 (79)	1 (1)
Suisse orientale et St-Gall	27 (15)	71 (80)	2 (5)
Tessin	9 (18)	79 (69)	12 (14)
Suisse romande	18 (27)	69 (62)	13 (11)
Suisse centrale	17 (17)	80 (69)	3 (14)

Chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses

NOUVELLE EMISSION TV: « LES PIEDS SUR TERRE »



Le 24 avril 2013, Martigny a accueilli le premier épisode de l'émission « Les Pieds sur Terre », un magazine TV mensuel consacré à l'architecture, à l'ingénierie et à l'habitat. Basée sur une idée de Léonard Bender, président de la section Valais de la SIA,

l'émission a pour but de démocratiser les professions représentées par la SIA, en donnant une large audience aux défis qui mobilisent actuellement les ingénieurs et les architectes. Un des objectifs de la série « Les Pieds sur Terre » étant aussi d'intéresser les jeunes aux métiers SIA, l'émission est notamment mise à la disposition des écoles secondaires et des gymnases. Sa conception et sa diffusion sont assurées par la chaîne régionale Canal9 en collaboration avec la section valaisanne. Outre la SIA Suisse, les partenaires engagés incluent le Canton du Valais, Lignum Valais, la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et le Bureau valaisan des métiers.

En une quinzaine de minutes, chaque émission traite un sujet régional mais de portée générale, en faisant intervenir des représentants des différentes disciplines concernées. La série, qui sera disponible en version bilingue (fr/all) dès l'automne, peut aussi être suivie hors du Valais sur *Youtube* ou sur le site web de Canal9: www.canal9.ch (Emissions / Les Pieds sur Terre) *(sia)*

Episodes 2013

- 19 avril: assainissement énergétique - mieux construire mieux vivre, je rénove ma maison
- 17 mai: historique sur le Rhône et ses corrections
- 21 juin: l'eau source de vie, la gestion de la nappe phréatique

Aperçu du programme dès septembre

- la construction parasismique
- la gestion et le rôle des forêts protectrices
- rénover son chauffage et économiser de l'énergie



Honoraire: mise au point

6 juin 2013, Lausanne, 17h00 - 19h00
Code LHO10-13, inscription: www.sia.ch/form

Introduction à la direction de bureaux d'architectes et d'ingénieurs

19, 20 et 21 juin 2013, Lausanne, 9h00 - 17h00
Code UFF02-13, inscription: www.sia.ch/form

La succession d'entreprise

5 septembre 2013, Lausanne, 8h00 - 12h00
Code SE02-13, inscription: www.sia.ch/form

La norme SIA 118 dans la pratique

10 et 11 septembre 2013, Genève, 9h00 - 17h30
Code AB66-13, inscription: www.sia.ch/form

Leadership en rénovation

13, 18, 19, 27 septembre et 4 octobre 2013,
Lausanne, 8h30 - 17h30
Code IEEF05-13, inscription: www.sia.ch/form